

# Journal d'Auvillar

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

## ÉDITO

Dans les années 1980 ont commencé les travaux de restauration autour de la Halle. Le cœur du village était en train de revivre à la satisfaction de tous. Auvillar, est-il besoin de le rappeler a son histoire et ses traditions.

Ville haute, admirablement située, dotée de trois noms, au Moyen Age, pour la désigner (Altavillaris, Altavilla, Hautvilliar) mérite bien que nous lui accordions nos énergies et notre opiniâtreté pour la mise en valeur de son patrimoine et ainsi savoir "jouir hautement du passé... et çà et là reconnaître les traces anciennes dans les âmes et dans les rues". Ainsi les travaux de la première tranche de la requalification du centre ancien se terminent comme vous pouvez le voir. Je tiens tout particulièrement à remercier les riverains pour leur patience. Ils acceptent, avec compréhension... et le sourire, tous les inconvénients liés à de tels travaux. Merci aussi à celles et ceux qui ont respecté les consignes d'interdiction, donc de sécurité, inhérentes à tout chantier.

Notre village, agréable et dynamique aux dires de nombreux visiteurs va sortir de cette période hivernale et s'acheminer vers la période estivale avec la contribution, ô combien précieuse de nos associations.

Saluons, au passage, la prestation du salon de thé "E ULTRÉIA". En cette période de grisaille il nous a été proposé, au fil des semaines, des rencontres intéressantes, variées, avec des intervenants de qualité. Dernière programmation le 29 Avril. Rendez-vous en novembre 2011. Pour cet été n'oubliez pas la pause goûter gourmand et l'espace détente.

Le marché des Couturières et des Loisirs créatifs du dimanche 17 avril ouvrira cette saison d'été, avec, à n'en pas douter, la richesse de ses stands et le succès que l'on connaît.

Le 30 Avril, Camille, Emeline et Marie-Laure, élèves de l'Ecole de Gestion et de Commerce de Montauban, qui forme de jeunes professionnels capables de s'insérer rapidement dans le monde du travail, vous proposent les "Festoyances d'Auvillar" dans le cadre de leur cursus scolaire. Elles doivent réaliser un projet d'implication concrète, autrement dit organiser du début à la fin un événement ou une manifestation dans le Tarn et Garonne. Elles ont choisi Auvillar, souhaitez bonne chance à ces jeunes.

Michel DELRIEU

## UN MOT DE L'AVANCEMENT DES TRAVAUX

### Tranche 1 de la réhabilitation des rues du centre ancien :

La communauté de commune qui a la compétence voirie, assurera la maîtrise d'ouvrage sur l'ensemble de ce dossier de réhabilitation.

La commune garde à sa charge uniquement la partie réseaux.



### Voici à titre indicatif le planning ajusté, de la réalisation de l'ensemble des rues de cette tranche 1 :

- Rue Saint-Pierre, accessible aux piétons à partir du 28 Mars 2011.
- Rue du Palais, accessible aux piétons à partir du 08 Avril 2011.
- Rue Obscure, Place du Palais et Petite rue du Palais accessibles aux piétons à partir du 29 Avril 2011.  
Disponibilité à la circulation automobile à partir du 20 Mai 2011 (temps de séchage).

- Rue de l'Eglise, démarrage des travaux le 14 mars 2011. Les travaux de cette rue ne peuvent pas débuter avant la fin des travaux des autres rues car elle sert d'accès d'approvisionnement aux chantiers. Disponibilité aux piétons à compter du 20 Mai 2011. Disponibilité à la circulation automobile à partir du 11 Juin 2011 (temps de séchage).

Nous remercions les Auvillaraises et Auvillarois pour la compréhension et la patience dont ils font preuve durant ces derniers mois.



## Travaux divers

Les employés de la commune se sont affairés depuis plusieurs semaines avec notamment la remise en peinture des lampadaires de l'éclairage public. Les finitions des toilettes du port sont maintenant terminées. Le logement de la salle des fêtes va être nettoyé et repeint. Il accueille l'association "L'Atelier", qui a laissé sa place au cabinet médical.

Le programme est donc très chargé en ce début de printemps.



## CONSEIL MUNICIPAL DU 21 FÉVRIER 2011

Le compte rendu détaillé des séances du Conseil Municipal est à votre disposition au secrétariat de mairie.

### Absents excusés :

- M<sup>me</sup> CAGNATI-BOUBÉES Christine a donné procuration à M. Laurent CAUWEL
- M. Pascal PORA a donné procuration à M<sup>me</sup> Marie-Hélène BRETTE

### Objet : ouverture de crédits d'investissement :

Le Conseil Municipal autorise Mr le Maire, en vertu de l'article L.1612-1 du CGTC à mandater les dépenses d'investissement 2011 dans la limite des crédits suivants : Article 2188-900 - 1000 € (matériel)

Article 2181-12 - 1 000 € (rideaux)

et ce avant le vote du budget primitif 2011.

### Indemnités des élus :

A la demande de plusieurs élus, la commission des finances réunie le 18 janvier 2011 a réexaminé le dossier des indemnités allouées au Maire et aux adjoints, afin que celles-ci soient en adéquation avec la réglementation et la situation financière de la commune.

Les membres de la commission :

- Considérant que dans les communes de 1000 à 3499 habitants le Maire peut proposer au Conseil municipal de fixer des indemnités qui peuvent être modulées entre le taux plancher et le taux maximal
- Considérant que la population totale au dernier recensement est de 1 037 habitants
- Considérant que l'accompagnement financier de l'Etat dans le dispositif des « Contrats d'Accompagnement dans l'Emploi », qui minimisait de manière conséquente l'impact budgétaire de ces recrutements « occasionnels », est revu à la baisse
- Considérant le désengagement de l'Etat au niveau des dotations
- Considérant la réforme de la taxe professionnelle qui fait peser des incertitudes sur les dotations de la communauté de communes

-Considérant la baisse significative de la taxe additionnelle de mutation

-Considérant la baisse de la recette provenant de la location des immeubles communaux (loyer gratuit au médecin, baisse du loyer HDEH)

Propose deux simulations, à savoir une proposition d'augmentation des indemnités nette de 10% et une autre de 20%, par rapport au montant de l'indemnité de septembre 2010.

Le Conseil Municipal, à la majorité, opte pour la proposition à 20% et décide que le montant de l'indemnité à compter du 1<sup>er</sup> mars 2011 sera ramené à :

-Maire- M. Michel DELRIEU 7.33% de l'indice brut 1015 soit 1276€ mensuel net.

-Adjoint - Mrs RENAUD Olivier, COMPAGNAT Gilles, ARNOSTI Alain, MONESTES Jean-Michel, 86 % de l'indice brut 1015 soit 337€ mensuel net.

#### État des restes à recouvrer - remise gracieuse

L'état des restes à recouvrer 2005-2008 (dettes) transmis par la Trésorerie, fait apparaître un certain nombre de recettes considérées comme irrécouvrables du fait notamment de l'insolvabilité ou de la disparition du débiteur. Compte tenu de l'antériorité de ces titres le Conseil Municipal prononce la remise gracieuse à l'encontre de plusieurs débiteurs pour un montant total de 1191.68€.

#### Brocante - Marché potier - Tarif 2011 :

##### Tarif brocante 2011

Le tarif pour le droit de place de la brocante 2011, qui aura lieu les 13 et 14 juillet a été fixé à :

- Emplacement couvert : 65 €

- Emplacement extérieur : 50 €

##### Tarif Marché Potier 2011

Le tarif pour le droit de place du marché potier 2011, qui aura lieu les 8 et 9 octobre a été fixé à :

- droit d'inscription - forfait : 112 €

- repas supplémentaire samedi midi - potier : 10 €

- repas supplémentaire samedi soir - potier : 20 €

- repas samedi soir - personne extérieure : 23 €

- repas supplémentaire dimanche midi - potier : 10 €

#### Renouvellement du bail de l'hôtel restaurant de l'Horloge :

La Commune est liée par bail commercial à la Sarl HDEH, représentée par Valérie Hartig et Serge François, pour la location des murs de l'Hôtel restaurant de l'Horloge. Le fonds a fait l'objet d'une vente le 13 mars 2002. Ce bail, conclu pour une durée de 9 ans arrive à échéance le 31 mars 2011. Conformément à la réglementation applicable il sera automatiquement reconduit à compter du 1<sup>er</sup> avril prochain. Le Conseil Municipal accepte de signer un avenant de renouvellement du bail commercial enregistré le 13 mars 2002 en l'étude de Maître BACHALA, à la Sarl HDEH à compter du 1<sup>er</sup> avril 2011, pour une durée de neuf ans, aux conditions suivantes :

-Montant du loyer mensuel : 2 000 € H.T.

-Dépôt de garantie ramené à 2 mois de loyers, soit 4000 €.

#### Personnel communal :

M<sup>me</sup> Carla REBEL sera nommée à temps complet adjoint Technique Territorial de 2<sup>e</sup> classe à la cantine à compter du 1<sup>er</sup> avril 2011.

#### Installation du médecin :

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité les termes de la convention fixant en contrepartie des avantages accordés par la Commune, les obligations de M. Tudorache, médecin, à savoir :

Il est convenu qu'en échange de la mise à disposition gratuite pendant un an du logement sis Rue Saint-Jacques et du cabinet médical sis 20, promenade des Moines, M. TUDORACHE Stéphan, médecin, s'engage à exercer la profession de médecin à Auvillar, durant 2 ans minimum, soit jusqu'au 31 janvier 2013.

#### Modification simplifiée du P.L.U. :

Le Conseil Municipal approuve le projet de modification simplifiée du P.L.U. , qui a pour objet de déplacer d'une dizaine de mètres vers le sud l'emplacement réservé n°11, situé sur la parcelle ZB97 destinée à créer une voie pour desservir la zone d'Embaltrègue promise à une urbanisation future. Ce déplacement permet de dégager un espace suffisant sur la partie nord de la parcelle pour réaliser une construction individuelle tout en maintenant une possibilité d'accès entre cette zone et la voirie existante.

#### Délégations au Maire :

Le Conseil Municipal à la majorité, conformément à l'article L.2122-22 du CGCT, décide de déléguer à M. le Maire pour la durée de son mandat, les compétences énumérées ci-dessous :

- De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres de travaux d'un montant inférieur à 30 000€ ainsi que toute décision concernant leurs avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieure à 10%.

- des marchés et des accords-cadres de fournitures ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget.

- des marchés et des accords-cadres de services ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget.

Vu la demande expresse de M<sup>me</sup> la Trésorière, cette résolution est adoptée à titre provisoire. M. le Maire s'engage à réexaminer la question et à répondre plus précisément aux interrogations lors d'une prochaine séance du Conseil Municipal.

- De passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférents.

- De prononcer la délivrance des concessions dans les cimetières.

- D'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges.

- De régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux.

#### Subvention à l'U.S. Auvillar :

Le Club de Foot devant faire face à d'importantes dépenses avant le vote du budget, un acompte sur la subvention 2011 d'un montant de 1 700 € lui sera alloué.

#### Association atelier - convention d'occupation de locaux communaux :

Le cabinet médical ayant été aménagé "au Sénat ",

l'association « l'Atelier » a dû être transférée à la salle des fêtes, dans l'ancien appartement du gardien. Cette association continue de bénéficier de la gratuité du loyer et des charges d'électricité. Seul le nettoyage des locaux incombera à l'association.

#### Approbation de la convention d'adhésion au Pôle Santé et Sécurité au Travail du CDG 82 :

La collectivité est adhérente depuis de nombreuses années au service de Médecine Préventive du Centre de Gestion dont la mission est d'aider les employeurs territoriaux du département à répondre aux obligations qui leur incombent en matière de protection de la santé et de la sécurité des agents placés sous leur autorité.

Le Centre de Gestion a décidé de réorganiser le service, en transformant le Service Médecine Préventive en un "Pôle Santé et Sécurité au Travail", composé d'un médecin référent, d'une infirmière de prévention et d'un préventeur.

Cette nouvelle organisation s'accompagne d'un nouveau mode de facturation avec l'abandon de la facturation à la visite pour une facturation forfaitaire annuelle.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à signer la convention d'adhésion et toutes pièces relatives à ce dossier.

#### Les Festoyances :

Dans le cadre de leur cursus scolaire, des élèves de l'Ecole de Commerce et de Gestion de Montauban organiseront le 30 avril 2011 une journée médiévale à Auvillar - place de la Halle et place du Château.

Le Conseil municipal accepte de mettre gratuitement à leur disposition le domaine public et la salle des fêtes.

#### Désignation d'un conseiller municipal au sein de l'association « office du tourisme » :

Le Conseil Municipal désigne M<sup>me</sup> Marie-Hélène Brettes, conseillère municipale déléguée à l'office du tourisme, en remplacement de M. Christophe Gardner, démissionnaire.

#### Questions diverses :

#### Assemblée générale de la Commission Locale d'Information de Golfch - 21 Janvier 2011.

Outre les différents rapports d'activités et les perspectives 2011, deux points importants ont été abordés. A noter la deuxième visite décennale de la tranche n°1 au printemps 2012.

1. Maîtrise de l'urbanisation autour des installations nucléaires de base. La circulaire "Borloo" du 17 février 2010, vise à limiter, ou du moins, à "privilégier le développement des activités humaines à l'extérieur de la zone de danger (rayon de 2 km)". La circulaire a pour objet de permettre la mise à l'abri et l'évacuation rapide des populations en cas d'accident à cinétique rapide (dispersion en quelques heures d'un panache de gaz radioactif dans l'environnement).

Cette circulaire a entraîné des réactions vives des maires concernés : Golfch La Magistère, Donzac, Saint-Loup, car l'urbanisation de ces secteurs pourraient être limitée par décision du Préfet ! Des discussions se poursuivent entre les Maires, l'autorité de Sûreté Nucléaire et le Préfet, chargé de faire appliquer la circulaire.

2. Convention entre la C.L.I., le Conseil Général et le C.N.P.E. de Golfch pour la surveillance des nappes

phréatiques : La C.L.I. de Golfech est la première en France à passer une convention permettant le suivi indépendant de la nappe phréatique. Le laboratoire vétérinaire départemental sera chargé des prélèvements ayant pour but la surveillance de la concentration de tritium dans le milieu. Cette convention est un plus dans la transparence des activités nucléaires, ainsi que pour l'information du public.

### Syndicat Départemental d'Énergie du Tarn-et-Garonne - Réunion du 7 février 2011 :

Pour mémoire, le budget annuel « énergies » de la commune s'élève à 47 000 €. Il est envisagé dans un premier temps de travailler à la réduction de la facture éclairage public (environ 17 000€ par an).

Pour ce faire, une étude et un accompagnement des services du S.D.E. sont envisagés. Deux technologies peuvent être mises en œuvre : horloges de commande de l'éclairage et abaisseurs de tension.

### L.G.V. :

Le vendredi 28 janvier 2011, M. le Préfet de Tarn-et-Garonne, accompagné de M. le Sous-Préfet de Castelsarrasin, de représentants de R.F.F. et du bureau d'Études de la L.G.V. est venu à Auvillar pour une réunion de travail. Cette visite faisait suite à un courrier du maire envoyé le 6 Janvier à M. le Préfet de Région Aquitaine, coordonnateur des G.P.S.O. Dans ce courrier, M. le Maire faisait état des préoccupations de la population et des élus quant à l'hypothèse de tracé de la L.G.V. pour la traversée d'Auvillar. Le tunnel ainsi que la tranchée couverte proposés dans l'hypothèse du tracé « nord », c'est-à-dire au plus près de l'A62, ne respecte en rien « la volonté d'une insertion exemplaire des nouvelles structures », telles que les conclusions du C.O.P.I.L. le prévoient. La visite s'est passée en grande partie sur le terrain, afin de faire prendre conscience aux acteurs du projet que la demande de trouver des solutions techniques pour limiter l'impact visuel et sonore sur le territoire de la commune sont fondées. Une étude poussée va être entreprise en vue d'enterrer la L.G.V. afin que la traversée de l'A62 se fasse par un tunnel et non par un viaduc de 800 mètres de longueur.

Cette alternative nécessite une réflexion technique pour rendre compatible l'infrastructure du viaduc autoroutier associée à une voie ferrée.

M. le Préfet s'est engagé à rencontrer à nouveau les élus pour examiner sa faisabilité, assortie d'éventuels ajustements. Une répartition des tâches s'impose. Les élus intéressés devront se faire connaître rapidement.

### École :

M<sup>me</sup> Galan vient d'être avisée que la 4<sup>ème</sup> classe de l'école primaire, ouverte à la rentrée 2010, sera maintenue à la rentrée 2011.

### Réfection toiture - local du jardin Michaud :

le Conseil Municipal approuve le devis de l'entreprise Cagnati, jugé le plus avantageux et le moins disant, d'un montant de 10 806,21 € T.T.C.



## C'EST LA VIE...

### Naissance

• le 10/01/2011 à Agen - FARINOLA Elian

• le 27/03/2011 à Agen - DUSSAC Elsa

### Décès

• le 09/02/2019 à Agen - DUCASSE Huguette

• le 21/03/2011 à Valence - GOUX Jeanne

• le 04/04/2011 à Valence - LAMONGIE Hélène



## INFORMATION SUR LES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES



Dans quelques jours, vous recevrez dans votre boîte aux lettres, le **Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM)**.

La commune d'Auvillar est exposée comme beaucoup d'autres, à un certain nombre de risques :

- Les risques naturels : Inondations, mouvements de terrain, phénomènes climatiques.
- Les risques technologiques : Transports de matières dangereuses, le risque nucléaire.

Le DICRIM informe la population de l'ensemble des risques encourus sur le territoire communal. Il a vocation à être conservé précieusement par chaque foyer. Le DICRIM énonce les mesures de prévention ainsi que les consignes de sécurité à respecter en cas d'alerte.

Nous vous conseillons de prendre connaissance de ce document dès la réception et de le classer dans un endroit accessible. Pour toutes informations, les élus seront à votre disposition. N'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie.



## LE SENTIER DE GARONNE PREND FORME

Depuis 2006, le conseil général du Tarn-et-Garonne travaille à la création d'un sentier de randonnée sur l'ensemble du linéaire garonnais de plus de 70 kilomètres dans le département, soit sur 27 communes riveraines, de Grisolles à Lamagistère. Les tronçonneuses sont entrées en action le 2 février dernier, du côté de Poutoy, pour ouvrir un sentier de 2 mètres de largeur exclusivement réservé à la marche. Ce sentier dont la première tranche ouvrira sans doute cet été et reliera Lamagistère à Saint-Nicolas de la Grave, et passant par le centre du village d'Auvillar,

sera balisé et entretenu par le Conseil Général. Nous attendons les nombreux randonneurs qui ne manqueront pas de faire une halte dans notre cité, afin de les accueillir dans la plus pure tradition Auvillaraise. La Commune tient à remercier les propriétaires des parcelles traversées par le sentier, pour avoir donné leur accord afin de permettre au plus grand nombre de se ré-approprier les berges de Garonne. Nous avons malheureusement déjà constaté que des énergumènes idiots et irrespectueux du patrimoine ont « tagué » le vieux pont de Poutoy, ainsi que des bâtiments agricoles, « profitant » du fait que le sentier, sans encore être balisé, donne accès aux berges de l'Ayrour. La Gendarmerie sera informée de toutes dégradations constatées.



## NUISANCES DUES AU BRUIT

Avec le retour du printemps et du beau temps, les travaux des champs ont repris... Qui s'en plaindrait. Pour éviter les conflits de voisinage, nous rappelons ici les règles régies par arrêté préfectoral. Les travaux de jardinage et de bricolage réalisés par des particuliers à l'aide de machines susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, telles que tondeuses à gazon, tronçonneuses, etc, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Jours ouvrables de 08h à 12h et de 14h à 20h
- Dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

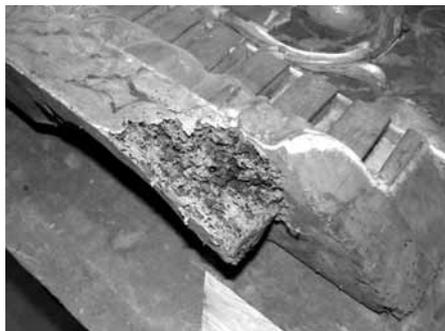
Avec un peu de bon sens, et de respect du repos de chacun, on devrait pouvoir passer un été sans problème !!



## RETABLE DE L'ÉGLISE SAINT-PIERRE



Il y a quelque temps, M. le Maire et un Adjoint ont visité l'atelier de M. Parrot, ébéniste dans le Tarn qui rénove, avec son épouse le retable de l'église. En quelques lignes la rénovation, ce sont : 40 litres de xylophène pour le traitement de l'œuvre dès son arrivée dans l'atelier, afin de stopper la dégradation par les insectes.



Le bois utilisé pour la rénovation est presque exclusivement du châtaignier. Les colles utilisées sont des colles "naturelles" à base de poisson et de peau de lapin. Tout le nettoyage est réalisé au coton-tige, ce qui représente 95 m<sup>2</sup> environ de surface. Le retable est actuellement démonté en 150 pièces!!!



L'œuvre est datée de fin 17<sup>e</sup>. Au vu des matériaux utilisés, une première rénovation a eu lieu fin 18<sup>e</sup>, une autre au 20<sup>e</sup> et de mauvaise qualité. Les "rénovateurs" ont retrouvé 100 kg de chaux et de briques mêlées qui remplissaient les deux niches latérales et 3 kg de clous sur l'ensemble du retable ! La première étape de la rénovation consiste à renforcer, remplacer et resculpter ce qui est en mauvais état, c'est le travail de M. Parrot. Ensuite, c'est au tour de M<sup>me</sup> Parrot de nettoyer aux solvants minutieusement choisis et au coton-tige, puis de redorer et/ou repeindre avec une technique à l'aquarelle. Le retable devrait retrouver sa place dans le Chœur de l'église courant 2012.



### **INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE MATERNELLE D'AUVILLAR POUR L'ANNÉE 2011/2012**

Les parents qui souhaitent inscrire leur enfant à l'école pour la rentrée 2011/2012 sont invités à prendre rendez-vous auprès de la directrice M<sup>me</sup> FOURNIE dès les mois de mai 2011, en téléphonant au 05 63 39 0193.

Les enfants qui font leur rentrée à l'école doivent IMPÉRATIVEMENT être propres, aucune couche ne sera acceptée, de même l'enfant doit être capable de se faire comprendre d'un adulte. Lors de l'inscription, vous

devez fournir une photocopie du carnet de santé mentionnant les diverses vaccinations de l'enfant qui doivent être à jour.

Les enfants nés en 2008 seront acceptés en Petite Section.

Les enfants nés entre le 1<sup>er</sup> janvier 2009 et le 30 août 2009 pourront être acceptés en Toute Petite Section, sous certaines conditions.

Après avoir pris rendez-vous avec la directrice, il vous sera demandé de procéder à une inscription à la mairie d'Auvillar (merci d'apporter le livret de famille).  
La directrice.



### **A PROPOS DES CHATS**

Devant la prolifération des chats dits "libres", le Maire a été amené à prendre un arrêté municipal autorisant l'association "Les Amis des Chats" à intervenir durant les trois prochains mois sur la commune d'Auvillar, et notamment dans le centre du village et au Port.

Après recherche des éventuelles maladies dont ils seraient porteurs, les chats sont stérilisés, identifiés par tatouage au nom de la commune et relâchés à l'endroit où ils ont été capturés. Est considéré comme «chat libre», tout chat ne portant pas de collier. Nous incitons donc les propriétaires de chats domestiques à prendre leurs dispositions afin que leur animal préféré soit muni d'un collier permettant son identification. L'association «Les Amis des Chats» prend également en charge (sous conditions de ressources) la participation aux frais de vétérinaire pour les propriétaires qui souhaitent faire stériliser leur animal (pour information, l'adresse courriel de l'association est [bons@les-amis-des-chats.com](mailto:bons@les-amis-des-chats.com)).

Lorsque vous constatez la présence de chats "libres" dans votre quartier, nous vous invitons à le signaler au secrétariat de mairie, les membres de l'association prendront contact avec vous.

Et après les chats, nous passerons aux pigeons. Qu'on se le dise !!! Et ensuite, les taupes du terrain de foot...



### **STOP AUX LINGETTES DANS LES TOILETTES !!**

Les lingettes seraient biodégradables mais à longue échéance. Jetées dans les wc, les lingettes, comme de nombreux autres déchets causent de graves dysfonctionnements dans les réseaux d'assainissement, les stations de pompage des eaux usées et les stations d'épuration : elles bouchent les canalisations et les pompes de relèvement.

-l'eau usée n'est plus relevée et ne peut plus s'écouler dans les collecteurs d'assainissement,  
-le réseau d'assainissement est mis en charge : les eaux usées remplissent les stations de relèvement et les



canalisations, jusqu'à remonter alors dans les maisons, ou alors elles s'écoulent par les tampons sur la route, dans le milieu naturel, polluant ruisseaux, rivières, nappes phréatiques...

Après utilisation, jetez-les dans votre poubelle !



# Auvillar

**DIMANCHE 17 AVRIL**  
de 9 h00 à 17h00

**MARCHÉ**  
**des COUTURIÈRES**  
**et des LOISIRS CRÉATIFS**

*Orgues de Barbarie*  
*Ateliers Créatifs*  
*enfants et adultes*

**15 heures**  
**Défilé**  
**de Mode**

organisé par l'OFFICE DE TOURISME  
05.63.39.89.82 - [office.auvillar@wanadoo.fr](mailto:office.auvillar@wanadoo.fr)



## CLUB INFORMATIQUE AUVILLARIS ADEMIR

Le club informatique est affilié à ADEMIR (Association pour le Développement dans l'Enseignement de la Micro-Informatique et des Réseaux). C'est une association d'envergure nationale, agréée par le ministère de l'Éducation nationale. Chaque année, ADEMIR organise son assemblée générale dans un lieu différent, au sein d'un des clubs affiliés en France. Cette année, c'est Auvillar qui aura l'honneur d'accueillir cette assemblée générale les 21 mai et 22 mai. La fédération ADEMIR existe depuis 1979. Les associations rattachées à cette fédération ont durant ces 30 dernières années continuellement œuvré pour le développement de l'informatique dans les établissements, en primaire ou dans le secondaire. Elles ont également considérablement contribué à la vulgarisation de l'outil informatique auprès du grand public.

Le club d'Auvillar correspond tout à fait au sigle ADEMIR et il a été rattaché à cette fédération en 1996. L'association est implantée au sein même de l'école. Dans les classes, l'ordinateur est mis au service des apprentissages. Depuis mars 2010, un tout nouvel outil — le tableau blanc numérique — est venu compléter cet équipement. Une employée assure l'ouverture de la salle informatique après la classe, pour les jeunes adhérents. Nous faisons aussi de l'initiation pour les adultes. Pour ceux qui désirent s'initier à l'informatique, bureautique, Internet, cela se passe le samedi après-midi de 14 heures à 16 heures. En mai, nous recevrons donc le Président d'ADEMIR, Christian Billat et les délégués de chaque club, soit environ 20 personnes. Ces délégations viennent de départements très divers : l'Aube, la Meuse, le Jura, l'Isère, l'Aisne, la Drôme, la Dordogne... Les réunions auront lieu le samedi 21 mai à l'école. Durant ces deux jours, des visites sont également programmées afin que les participants à ces rencontres et échanges informatiques puissent aussi découvrir le département : visites d'Auvillar et de ses musées, du conservatoire de la ruralité à Donzac, du cloître et de l'abbatiale à Moissac... Cette assemblée générale est précédée d'un challenge inter-club. Cette année, il s'agit de faire un montage sur la généalogie d'un personnage local important ou ayant réalisé quelque chose de particulier. Nous avons choisi l'histoire de Ferdinand Nebout, né à Auvillar, mort le 2 novembre 1914 à la guerre. Il repose au cimetière d'Auvillar. Notre contribution sera mise en ligne sur le site [www.auvillar.com](http://www.auvillar.com).

Le club informatique d'AUVILLAR apporte son appui technique à la mairie pour le site officiel [www.auvillar.fr](http://www.auvillar.fr) et pour les sites communautaires et des écoles ([www.auvillar.com](http://www.auvillar.com) et [www.ecoles-auvillar.com](http://www.ecoles-auvillar.com)).



### LA SAINT-NOÉ SE PRÉPARE...

Les 18 et 19 juin aura lieu la Saint-Noé. L'association qui a renouvelé son bureau au mois de février est heureuse de compter parmi ses membres de nouveaux venus et des jeunes ! Le nouveau président Romain Sourbier, le vice président Damien Fioretti et Mathias Monset membre actif, découvrent avec beaucoup

d'intérêt les préparatifs de cette fête et leur investissement est remarquable. Nous ne doutons pas que leur venue sera une source de renouvellement et dynamisera l'équipe. Bravo à eux trois. Cette année, l'association pourra proposer sur le marché fermier la vente de ceintures, de jupes, de tabliers, de gilets et de chemises. Tous ces articles seront vendus à prix coûtant car l'objectif est bien de permettre à tous de s'habiller. Nous espérons aussi pouvoir proposer des sabots. En 2008, nous avons fait faire des verres gravés. Cette opération ayant rencontré un vif succès, elle sera renouvelée cette année. Nous allons aussi changer une vingtaine de drapeaux décorant le village. Le samedi soir sera animé par un orchestre : " Métropole et les allumés". La formule a donné entière satisfaction l'an dernier. Podium XXL et Stéphane Desbourdieu, un enfant du pays, reviendront le dimanche soir. Il ne reste plus qu'à espérer le beau temps et surtout votre participation. Vive la Saint-Noé.

## Fête de la Saint-Noé



### LE CONSEIL GÉNÉRAL DE TARN-ET-GARONNE DERRIÈRE L'US AUVILLAR

A l'occasion de la rencontre du 19 mars contre Lauzerte, Christian ASTRUC, Conseiller Général du Canton d'Auvillar est venu remettre un jeu de maillots aux joueurs et au staff de l'USA. Michel DELRIEU et un de ses Adjoints étaient présents. Comme les footeux d'Auvillar ne font pas les choses à moitié, après avoir posé pour la photo souvenir et sans se déconcentrer, ils ont empoché une victoire 1-0, qui devait les maintenir dans le haut du tableau de leur poule.



## ILS SONT PASSÉS PAR ICI, ILS REPASSERONT PAR LÀ !



Dès la tombée de la nuit, certains mardis en juillet et août, des phénomènes étranges se produisent.

Le cœur de notre belle cité bat au rythme du bourdon, un certain Marcabrun fait son apparition à la fenêtre de l'horloge, des lavandières frottent leur linge au lavoir et des marinières se rendent à Sainte-Catherine pour y



déposer des ex-voto. Des notes de musique virevoltent dans les rues et les places pavées de notre village et la lueur des flambeaux vacillante colore les façades d'un ambre subtil. Une foule marche sur les pas décidés de Thiphaine et Vincent le jacquet pour un véritable voyage dans le temps en compagnie d'autres personnages hauts en couleur. Vous l'aurez sans doute compris : il s'agit des balades nocturnes théâtralisées !

Pour la troisième année, un vent de nouveauté souffle sur ces rendez-vous à succès : deux balades se dérouleront au sein de la vieille ville et deux autres pérégrinations auront lieu au quartier du port.

De nouveaux personnages et des scénettes inédites viendront agrémente ces soirées. D'autres secrets de l'histoire locale seront dévoilés sans aucun doute.

La réussite de ces rendez-vous, appréciés des Auvillaris et des visiteurs, réside essentiellement dans l'implication de nombreux bénévoles. Afin de faire grandir cette manifestation conviviale, moment d'échanges et de magie, nous proposons aux petits et aux grands des rôles adaptés à chacun en fonction des disponibilités, des envies, de la sensibilité des apprentis comédiens et des besoins du scénario. Nous invitons les personnes intéressées à prendre contact avec l'Office de Tourisme afin que nous puissions vous proposer et élaborer ensemble le personnage qui vous correspond. Les fées couturières sont également les bienvenues afin de confectionner costumes et autres accessoires.

Dates des balades : les mardis 5 juillet et 2 août dans la ville haute et les mardis 19 juillet et 16 août au port du village, à partir de 21h.

Nous comptons sur votre participation. Ultraïa !



## OYEZ, OYEZ, BRAVES GENS...

Emeline, Marie-Laure et Camille, étudiantes de l'EGC de Montauban ont rêvé de faire revivre Auvillar à l'heure médiévale.

Le 30 avril à partir de 10 h30, le rêve va devenir réalité, et les rues pavées aux couleurs de notre vieille cité, vont revivre les plaisirs d'antan. Chevaliers, Gentes Dames et Manants arpentent les ruelles et, après le Mariage célébré sur la parvis de l'église tous les "festoyeurs" partageront le grand banquet médiéval. Joutes, théâtre de rue, jongleurs, marché artisanal... animeront cette journée particulière. Pour compléter l'organisation, une rencontre est prévue à l'école le 22 avril, et avec les Auvillais le 23 avril, salle du conseil à 10 heures.

Tarifs pour le repas : 15€ adultes, 10€ moins de 12 ans. - Possibilité de louer un costume sur place. Réservation et renseignements à l'office du tourisme



# Les Festoyances d'Auvillar

Spectacles de rue

- + Joutes
- + Jongleurs
- + Jeux pour enfants
- + Troubadours
- + Cracheur de feu



Banquet médiéval  
sur réservation

Pour tout renseignement

Office du tourisme  
d'Auvillar : 05 63 39 89 82  
ou  
m-l.damasio@egc-montauban.fr

Commerçants et Artisans



## COMMUNIQUÉ DE LA CROIX ROUGE

L'aide alimentaire est une mission traditionnelle et essentielle de la Croix-Rouge. En ce temps de crise où la précarité est grandissante au quotidien, l'aide alimentaire est une véritable nécessité pour nombre de nos concitoyens. C'est pourquoi nos 10 délégations locales et l'antenne de Tarn-et-Garonne agissent quotidiennement sur le terrain afin de garantir les besoins fondamentaux des personnes vulnérables. Ces centres de distributions accueillent et aident 3 125 personnes toutes les semaines.

Ce qui fait la force de la Croix-Rouge française, c'est véritablement sa prise en charge globale de la personne, dans une démarche de bien-traitance et d'humanité impliquant l'ensemble des acteurs de l'association. Accueillir, écouter, orienter et accompagner, telles sont les missions qu'accomplissent quotidiennement les bénévoles de l'aide alimentaire.

Aujourd'hui, un grand défi attend tous les acteurs de l'aide alimentaire. De nouvelles directives européennes imposent désormais la mise en place d'un système de traçabilité des produits distribués qui permettent de rendre compte de l'utilisation des subventions allouées et d'assurer une sécurité alimentaire. La Croix-Rouge française est le 3<sup>ème</sup> distributeur d'aide alimentaire en France. Avec le déploiement du projet d'informatisation Aida, nous entrons pleinement dans une logique d'efficacité, indispensable si nous voulons continuer à aider le plus grand nombre...

Le département de Tarn-et-Garonne, fut le premier département pilote à déployer le logiciel AIDA et la Délégation Locale de Valence d'Agen le premier centre de distribution sur les 1 200 identifiés en France sous l'impulsion et l'accompagnement de la référente départementale AIDA. La Délégation Locale de Valence d'Agen est impliquée depuis le début de l'aventure (octobre 2009) de la conception du logiciel dans le cadre des ateliers de pilotage au siège national de l'association. La distribution alimentaire est une activité indispensable aujourd'hui sur le territoire de la Délégation Locale, elle aide 320 bénéficiaires toute les semaines de l'année. Les bénévoles s'activent efficacement à cette tâche ne ménageant ni leurs efforts afin d'approvisionner l'unité de distribution en produits secs et frais et ne comptant pas le nombre d'heures nécessaires afin que les bénéficiaires puissent jouir d'un colis le mieux constitué et le plus équilibré nutritionnellement possible.

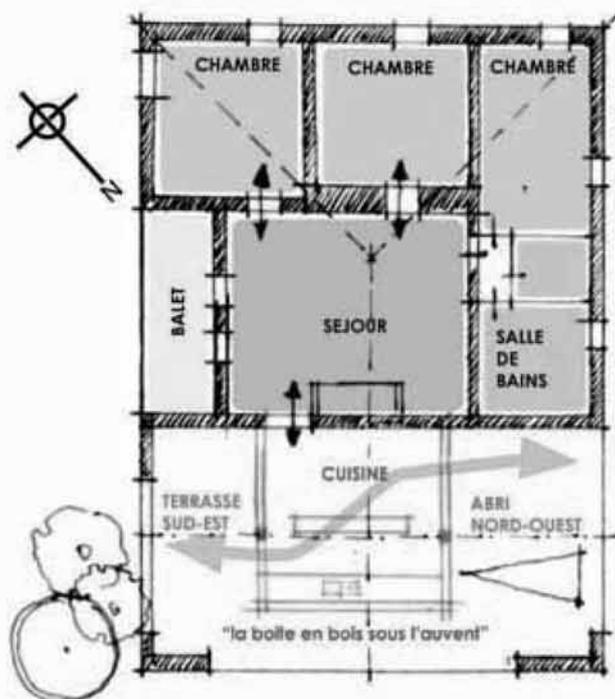
Afin de faire face à l'augmentation conséquente du nombre de bénéficiaires, la distribution est réalisée sur deux demi-journées (jeudi et vendredi matin), malheureusement, la population en précarité est toujours en constante progression et bientôt ce temps ne suffira plus, en conséquence, une demie-journée de distribution supplémentaire sera mise en place à la salle des fêtes d'Auvillar le vendredi matin. Pour ce faire, la Croix-Rouge française, Délégation Locale de Valence d'Agen, a besoin de bénévoles !!! Si vous avez du temps, des connaissances en informatique, conduire un véhicule, l'envie d'aider les autres... l'équipe de bénévoles vous attend...

50 boulevard Victor Guilhem à Valence d'Agen  
tél : 05 63 63 04 25.



# Conseiller les particuliers

"Le CAUE fournit aux personnes qui désirent construire les informations, les orientations et les conseils propres à assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant, urbain ou rural, sans toutefois se charger de la maîtrise d'œuvre" (loi du 3 janvier 1977)



**Le CAUE 82 propose des consultations gratuites**, sur rendez-vous pris au 05 63 03 80 88, au siège du CAUE à Montauban, tous les vendredis après-midis.

Elles sont animées par des architectes conseillers qui répondent aux questions des "pétitionnaires" sur tout projet de construction, rénovation ou transformation d'un bâtiment, tout en rappelant leurs responsabilités face aux attentes de la collectivité en terme de qualité.

Dans un cadre conventionné, le CAUE 82 assure l'information et l'accompagnement technique des porteurs de projets **d'hébergements ou d'équipements touristiques** ou de bâtiments agricoles.

**Le CAUE 82 anime l'Espace Info Energie de Tarn-et-Garonne**, destiné à l'information gratuite et indépendante des particuliers et des petites collectivités locales sur la maîtrise et l'économie des énergies et le développement des énergies renouvelables.

Les conseils sont donnés par téléphone, par mail ou lors de consultations gratuites au siège du CAUE à Montauban, ainsi qu'à Moissac et Saint Antonin Noble Val (sur rendez-vous pris au 05 63 91 42 70).



**Site internet :** [www.caue-mp.fr](http://www.caue-mp.fr), rubrique «Votre profil > particuliers»

<http://www.caue-mp.fr/mp-midi-pyrenees-pages-statiques/conseil-aux-particuliers/itemid-32.html>

**Conseils CAUE :** 05 63 03 80 88  
**Conseils EIE :** 05 63 91 42 70

## "UN AUTRE MONDE EST POSSIBLE" :

Chants de la chorale Ernst Bloch de Tübingen, en visite à Auvillar du 12 au 18 juin 2011, en l'église Saint-Pierre

Ce nom, Ernst Bloch, est celui d'un philosophe d'origine juive allemand, dont on a fêté le 125<sup>ème</sup> anniversaire l'année dernière. Il a consacré une grande partie de ses publications au thème de l'espoir : « la grande tâche, c'est d'apprendre l'espoir ».

Les choristes, qui sont ensemble depuis 1987, sous la direction d'Anne Tübinger, ont le désir de travailler dans ce sens, et de s'impliquer dans la société grâce à leur musique, leurs idées, leurs expériences, avec leurs rêves et leurs voix. Dans des compositions parfois classiques, parfois pleines de fantaisie, qu'ils créent eux-mêmes, ils expriment ce qui dort encore en chacun de nous.

(Bientôt, vous pourrez en lire plus sur le site de la S.F.A.)



### CHALEUREUSE FÊTE D'ANNIVERSAIRE

Le club de l'Âge d'Or avait choisi l'arrivée du printemps pour fêter son 32<sup>e</sup> anniversaire.

Après l'apéritif, un petit texte a été chanté pour rendre hommage à Madame Guyot, fondatrice du club. Autour d'une table bien fleurie et agréable à voir, se sont installés soixante sept convives adhérents.

Monsieur le Maire et son épouse, ainsi que Monsieur l'Abbé Sestero et Maïté, secrétaire fédérale, ont honoré de leur présence cette journée, sans oublier les nouveaux adhérents, nombreux cette année, avec les amis de Saint-Antoine.

Monsieur le Maire s'est réjoui dans son discours de la place que tiennent les aînés dans la vie associative du village.

Après les discours d'usage, Madame la Présidente a souhaité la bienvenue à tous, et un bon appétit.

Le repas, préparé par le Restaurant du Tourisme a été apprécié, et s'est déroulé dans la bonne humeur.

Les danseurs, nombreux, ont fait honneur à la musique.

Bravo à tous et à l'année prochaine !



Pavage des rues



Travaux rue Obscure



Le sentier de Garonne

## Auvillar en images...



Orgue de Barbarie sur le Marché aux Couturières



Christ sommital avant rénovation



Remise des maillots offerts par le conseil Général



Visite des élus à l'atelier de rénovation du retable